

2022-20214831	0445743506	2021	EUR	22.18.19	m81-f-p	12/07/2022	27		A-app 1
---------------	------------	------	-----	----------	---------	------------	----	--	---------

<b>23</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0445.743.506	P.	U.	D.	A-app 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **ERTICO-ITS EUROPE**

Forme juridique: **SC**

Adresse: **AVENUE LOUISE**

N°: **326**

Code postal: **1050**

Commune: **Bruxelles 5**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet<sup>1</sup>:

Numéro d'entreprise **0445.743.506**

DATE **12/10/2020** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS**<sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **14/06/2022**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**

Exercice précédent du **01/01/2020** au **31/12/2020**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~<sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **27** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1.3, 6.2, 6.3, 6.6, 6.7, 7.1, 7.2, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17

Signature  
(nom et qualité)  
**Angelos AMDITIS**  
Président du Conseil de surveillance

Signature  
(nom et qualité)  
**Joost VANTOMME**  
pour le compte de JV C Directeur Général

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**AMDITIS Angelos**

Xenias str. 12, 16673 Voula, Grèce

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**BEEHAREE Ashweeni**

Hamilton Close, Bicester 52, OX262HX Oxfordshire, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**NASR Ahmed**

Rue du Laminoir 7, 4000 Liège 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 24/02/2022

**FÖRSTERLING Frank**

Odiolostrasse 34, 84439 Steinkirchen, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**ADAMS Ronald**

Ter Braaklaan 42, 1703 SJ Heerhugowaard, Pays-Bas

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**PESCE Monica**

Via Righi Augusto N.3 MILANO, Italie

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**ROUSSEAU Christian**

rue de la Mutualité 33, 92160 Antony, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**KUSCHE-KNEZEVIC Thomas**

Mozartstr 14, 41061 Mönchengladbach, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**SANCHEZ Francisco**

Rua Inés Pérez de Ceta 2, boîte 7 D, 36201 Vigo, Espagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)****PILLI-SIHVOLA Eetu Samuli**

Honkavaarantie 5C, boîte 146, 02710 Espoo, Finlande

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**SCHUCH Michael**

Auenstrasse 110, 80469 Munich, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**FOLTIN Wolfgang**

Sonnenhang 29, 85305 Jetzendorf, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**SCHLITT Markus**

Baumbachstr. 17, 81245 München, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**HUITEMA Eric Mark**

Jacques de Lalingstraat 40, boîte 16.4, 1040 Bruxelles 4, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 01/01/2022- 14/06/2022

**AUZOLLE Marion**

Avenue Claire 21, 1410 Waterloo, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/02/2022- 14/06/2022

**WILLENBROCK Ralf**

Mühlweg 9, 70771 Leinfelden-Echterdingen, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**WEBER Ralf**

Wiesenstrasse 1, 91080 Uttenreuth, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**CLIPP Katie**

Flat Regina Road 5A, W13 9EE London, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 23/09/2021- 14/06/2022

**VANTOMME Joost**

Brusselbaan 471, 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 31/12/2021

**JÄGER Thomas**

Backesstrasse 20, 47669 Wachtendonk, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 08/06/2021- 11/06/2024

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)****MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL 0428.837.889**

Avenue du Boulevard 21, boîte 8, 1210 Bruxelles 21, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00021

Mandat : 05/06/2019- 14/06/2022

Représenté par:

1. de Harlez Philippe

Avenue du Boulevard 21 , boîte 8, 1210 Bruxelles 21, Belgique

, Numéro de membre : AO1959



## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>109.400</u>	<u>145.293</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21	52.040	49.407
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27	57.360	95.886
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23		
Mobilier et matériel roulant .....		24	17.714	40.435
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	39.646	55.451
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>11.753.846</u>	<u>12.724.658</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	3.497.080	2.800.748
Créances commerciales .....		40	3.393.344	2.786.679
Autres créances .....		41	103.736	14.069
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	7.619.389	8.697.318
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	637.377	1.226.592
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	11.863.246	12.869.951

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	741.055	719.503
<b>Apport</b> .....		10/11	65.100	69.440
Disponible .....		110	65.100	69.440
Indisponible .....		111		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	122.819	122.820
Réserves indisponibles .....		130/1	21.948	21.948
Réserves statutairement indisponibles .....		1311	21.948	21.948
Acquisition d'actions propres .....		1312		
Soutien financier .....		1313		
Autres .....		1319		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133	100.871	100.872
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	553.136	527.243
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b> <sup>4</sup> ...		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	152.053	251.850
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	152.053	251.850
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5	152.053	251.850
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	10.970.138	11.898.598
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17		
Dettes financières .....		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....		172/3		
Autres emprunts .....		174/0		
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	8.334.440	9.848.653
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	952.356	1.115.557
Fournisseurs .....		440/4	952.356	1.115.557
Effets à payer .....		441		
Acomptes sur commandes .....		46	2.415.626	3.284.958
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	364.907	319.824
Impôts .....		450/3	23.511	94.719
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	341.396	225.105
Autres dettes .....		47/48	4.601.551	5.128.314
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	2.635.698	2.049.945
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	11.863.246	12.869.951

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute .....(+)/(-)		9900	2.227.404	2.541.637
Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		76A		
Chiffre d'affaires* .....		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.4	62	2.195.861	2.264.077
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	64.290	91.811
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8	-99.798	99.798
Autres charges d'exploitation .....		640/8	10.038	1.337
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....		66A	3.863	828
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	<u>53.150</u>	<u>83.786</u>
<b>Produits financiers</b> .....	6.4	75/76B	879	2.471
Produits financiers récurrents .....		75	879	2.471
Dont: subsides en capital et en intérêts .....		753		
Produits financiers non récurrents .....		76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.4	65/66B	24.286	30.579
Charges financières récurrentes .....		65	24.286	30.579
Charges financières non récurrentes .....		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	<u>29.743</u>	<u>55.678</u>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		67/77	3.850	44.315
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	<u>25.893</u>	<u>11.363</u>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	<u>25.893</u>	<u>11.363</u>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	553.136	527.243
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	25.893	11.363
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	527.243	515.880
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
<b>Affectation aux capitaux propres</b> .....	691/2		
à l'apport .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	553.136	527.243
<b>Intervention des associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7		
Rémunération de l'apport .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Travailleurs .....	696		
Autres allocataires .....	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris .....

Acquis de tiers .....

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxxxxxx	251.885
8029	20.990	
8039		
8049		
8059	272.875	
8129P	xxxxxxxxxxxxxxx	202.478
8079	18.357	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	220.835	
(21)	<u>52.040</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	953.377
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	11.268	
Cessions et désaffectations .....	8179	54.088	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199	910.557	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219		
Acquises de tiers .....	8229		
Annulées .....	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329P	xxxxxxxxxxxxxxx	857.491
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8279	45.932	
Repris .....	8289		
Acquis de tiers .....	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309	50.226	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329	853.197	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22/27)	<u>57.360</u>	

**RÉSULTATS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..	9087	21,8	23,6
<b>PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE</b>			
<b>Produits non récurrents</b> .....	76		
Produits d'exploitation non récurrents .....	(76A)		
Produits financiers non récurrents .....	(76B)		
<b>Charges non récurrentes</b> .....	66	3.863	828
Charges d'exploitation non récurrentes .....	(66A)	3.863	828
Charges financières non récurrentes .....	(66B)		
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Intérêts portés à l'actif</b> .....	6502		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b> .....	9149	
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par la société .....	9150	
 <b>GARANTIES RÉELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	91611	
Montant de l'inscription .....	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat .....	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement .....	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat .....	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés .....	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause .....	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu .....	92011	
Le montant du prix non payé .....	92021	



**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées .....

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Garantie bancaire Fenix

Garantie locative

CO-DEB MCI BENELUX SA/ERTICO SCRL

Exercice
60.600
107.470
1.800.385

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur;

dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison des comptes annuels soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

(Pour comparer les comptes annuels des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

#### 2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode	Base	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
	L (linéaire)	NR (non réévaluée)		
	D (dégressive) A (autres)	R (réévaluée)		
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
immobilisation corporelles	L	NR	20,00 - 20,00	0,00 - 0,00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*				
4. Installations, machines et outillage*				
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
matériel de bureau et mobilier	L	NR	15,00 - 33,33	0,00 - 0,00
7. Autres immobilisations corporelles				
autre immobilisation corporelle	L	NR	11,00 - 20,00	0,00 - 0,00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

EUR.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

EUR.

Immobilisations financières:

Des participations (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

### 3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition (à mentionner)

d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché

calculée selon la méthode du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, si elle est inférieure:

## RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité de résultat selon l'avancement du travail).

4. Passif

Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droit d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

**AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE**

Liste des actionnaires 2021

- 1.AKKA Ingénierie Produit
- 2.Aalborg University
- 3.Administration des Ponts et Chaussées de Luxembourg
- 4.Allianz Technology Spa
- 5.ALPEGA N.V., Belgium
- 6.ARRIVA PLC
- 7.Association des Constructeurs Européens d'Automobiles (ACEA)
- 8.Automobile Club d'Italia - ACI
- 9.AWTCE S.A.
- 10.BE-Mobile NV
- 11.Berlin Agency for Electromobility eMO (representing the city of Berlin)
- 12.BlackBerry Limited
- 13.BMW AG
- 14.Bridgestone Europe
- 15.Bundesministerium für Verkehr und digitale Infrastruktur
- 16.C.R.F. S.C.p.A.
- 17.Centre for Research & Technology (CERTH)/Hellenic Institute of Transport (HIT) and Informatics & Telematics Institute (ITI)
- 18.Chalmers University of Technology
- 19.City of Copenhagen
- 20.Concello de Vigo
- 21.Connected Places Catapult
- 22.Continental Automotive GmbH
- 23.DEKRA e.V.
- 24.DENSO Automotive Deutschland GmbH
- 25.Department for Transport UK
- 26.Department of Transport, Tourism and Sport IR
- 27.Deutsche Telekom AG
- 28.Deutsches Zentrum für Luft-und Raumfahrt e.V. (DLR)
- 29.Dirección General de Tráfico (DGT)
- 30.dots (WeAreDots,SIA)
- 31.DTU Management Engineering
- 32.Dynniq Nederland BV (Peek)
- 33.FIA
- 34.Finnish Transport and Communications Agency (Traficom)
- 35.FONDATION PART.ITE VEDECOM
- 36.Ford Otomotiv Sanayi A.S.
- 37.Free and Hanseatic City of Hamburg
- 38.Fundación CTAG
- 39.Glasgow City Council
- 40.HERE Global BV
- 41.Honda Motor Europe Ltd Belgian Branch
- 42.Huawei Technologies Co.Ltd
- 43.ICOOR (Interuniversity Consortium for Optimization and Operations Research)
- 44.INDRA Sistemas, SA
- 45.INRIX
- 46.Institute of Communication and Computer Systems (ICCS)
- 47.Instituto da Mobilidade e dos Transportes (IMT) Portugal
- 48.Kapsch TrafficCom AG
- 49.Laboratory of Applied Thermodynamics (LAT) and Transport Engineering Laboratory (TEL) of Aristotle University of Thessaloniki
- 50.LINKS FOUNDATION - LEADING INNOVATION & KNOWLEDGE FOR SOCIETY
- 51.Luxembourg Institute of Science and Technology
- 52.MFP Michelin
- 53.Ministère de l'Environnement
- 54.Ministry of Infrastructure & Transport (Italy)
- 55.Ministry of Infrastructure Slovenia
- 56.Ministry of Innovation and Technology of Hungary
- 57.Ministry of Transport and Construction of the Slovak Republic
- 58.Ministry of Transport, Czech Republic (Ministerstvo Dopravy)
- 59.Mitsubishi Electric Automotive Europe BV
- 60.Multitel
- 61.Municipality of Thessaloniki
- 62.NeoGLS
- 63.Norwegian Public Roads Administration Regnskap
- 64.NXP Semiconductors Germany GmbH
- 65.OKAN ÜNİVERSİTESİ - Transport Technologies and Intelligent Automotive Systems Application and Research Centre
- 66.Oxfordshire County Council
- 67.Panasonic Automotive Systems Europe
- 68.PARIFEX
- 69.Pionira
- 70.PLUSERVICE srl
- 71.Politecnico di Bari
- 72.Provincie Noord Brabant
- 73.PTV Planung Transport und Verkehr AG

**AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE**

- 74. Qualcomm Incorporated
- 75. RACC
- 76. RE:Lab
- 77. RENAULT s.a.s.
- 78. Republic of Turkey Ministry of Transport and Infrastructure
- 79. Rijkswaterstaat Water, Verkeer en Leefomgeving
- 80. Satellite Applications Catapult
- 81. Siemens Mobility GmbH
- 82. SWARCO AG
- 83. SWECO Nederland B.V.
- 84. Swedish Transport Administration (STA)
- 85. Swiss Federal Roads Office
- 86. Tampereen kaupunki/Kaupkiympäristön kehittäminen
- 87. Technolution BV
- 88. TNO
- 89. TomTom International B.V.
- 90. Toulouse Metropole
- 91. Toyota Motor Europe NV/SA
- 92. Transport for West Midlands
- 93. Trikala
- 94. TX Logistik AG
- 95. Ubiwhere
- 96. Università della Calabria
- 97. University of Leeds
- 98. VALEO
- 99. Vicomtech-IK4
- 100. Vlaamse Overheid
- 101. Volkswagen AG
- 102. Volvo Technology AB
- 103. VTT Technical Research Centre of Finland Ltd
- 104. VVA Brussels SPRL
- 105. Westdeutscher Rundfunk Köln

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****mazars**

Manhattan Office Tower  
Avenue du Boulevard 21 bte 8  
1210 Bruxelles  
Belgique  
Tél: +32 (0)2 779 02 02  
[www.mazars.be](http://www.mazars.be)

**ERTICO - ITS – EUROPE SC****Rapport du commissaire**

31.12.2021

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

ERTICO - ITS – EUROPE SC

Numéro d'entreprise: BE0445.743.506

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale de  
ERTICO ITS EUROPE SC pour l'exercice clos le 31  
décembre 2021**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de ERTICO-ITS EUROPE SC (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 5 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société ERTICO-ITS EUROPE SC durant 6 exercices consécutifs.

**Rapport sur les comptes annuels****Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 11.863.246 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 25.892.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

**Fondement de l'opinion sans réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****ERTICO - ITS – EUROPE SC**

Numéro d'entreprise: BE0445.743.506

**Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

## RAPPORT DES COMMISSAIRES



### ERTICO - ITS – EUROPE SC

Numéro d'entreprise: BE0445.743.506

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

### Autres obligations légales et réglementaires

#### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

#### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****ERTICO - ITS – EUROPE SC**

Numéro d'entreprise: BE0445.743.506

**Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

**Mentions relatives à l'indépendance**

- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

**Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 20 mai 2022.

**Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL**

Commissaire

Représentée par

Signé électroniquement  
par de Harlez de  
Deulin Philippe Roger A  
Date : 20/05/2022  
14:47:09

Philippe de Harlez de Deulin

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs .....	100	20,7	1,2	21,8 (ETP)	23,6 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées .....	101	35.371	1.757	37.128 (T)	38.316 (T)
Frais de personnel .....	102	2.064.695	131.166	2.195.861 (T)	2.264.077 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs .....</b>	105	19	2	20,7
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	19	2	20,7
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	4		4,0
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201			
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	2		2,0
de niveau universitaire .....	1203	2		2,0
Femmes .....	121	15	2	16,7
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211			
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	2	1	2,9
de niveau universitaire .....	1213	13	1	13,8
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134	19	2	20,7
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	10		10,0
305	11		11,0

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....  
     dont coût brut directement lié aux formations .....  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	